DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RAPPORT N° VII-1

25SGADL0180

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :

71

Nombre de conseillers présents :

Date de convocation : 19 septembre 2025

<u>Date d'affichage</u>: 26 septembre 2025

OBJET:

Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux

Nombre de Conseillers ayant pris

<u>part au vote</u> : 65

Nombre de Conseillers ayant voté

<u>pour</u> : 65

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant

abstenus: 0

Nombre de Conseillers:

ayant donné pouvoir : 12

n'ayant pas donné pouvoir : 6

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 25 septembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de M. David MARTI, président

ETAIENT PRESENTS:

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES:

M. Abdoulkader ATTEYE

Mme Salima BELHADJ-TAHAR

Mme Amélie GHULAM NABI M. Jean GIRARDON

M. Frédéric MARASCIA

M. Laurent SELVEZ

M. COMMEAU (pouvoir à M. David MARTI)

M. DE ABREU (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)

M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)

Mme FRIZOT (pouvoir à M. Denis BEAUDOT)

M. GANE (pouvoir à M. Bernard DURAND)

M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)

Mme JARROT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)

Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

M. PRIET (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Roger BURTIN)

M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

Mme VESVRES (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)

SECRETAIRE DE SEANCE:

Mme Jocelyne BLONDEAU



Vu l'article L. 5215-26 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 20 mai 2021 approuvant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux,

Vu la délibération du 5 octobre 2023 devenue exécutoire le 6 octobre 2023 modifiant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux,

Vu le procès-verbal de la commission « entretien des chemins ruraux » qui s'est réunie le 27 mai 2025 et le 2 septembre 2025,

Le rapporteur expose :

« Dans une logique de solidarité communautaire, la CUCM a adopté un règlement destiné à définir les modalités d'attribution des fonds de concours relatifs à l'entretien des chemins ruraux réalisé par les communes. Ce mécanisme de coopération territoriale se traduit, concrètement, par un soutien financier aux communes qui procèdent à l'entretien de ces équipements.

Les communes déposent ainsi un dossier auprès de la commission « entretien des chemins ruraux », laquelle vérifie la complétude des dossiers, les instruits, et émet un avis en proposant, pour chaque opération, un montant proportionnel à l'opération

Lors de ses réunions, la commission a émis un avis favorable sur les projets suivants :

BUDGET	DATE COMMISSIO N	COMMUNE	DESCRIPTION DE L'OPERATION	AVIS RENDU	MONTANT PRIS EN COMPTE	MONTANT DU FONDS ACCORDE
Investissement	27/05/2025	SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE	Acquisition d'une tondeuse	Favorable	1 241,67 €	620,84€
Investissement	27/05/2025	CHARMOY	Acquisition d'un utilitaire	Favorable	10 833,33 €	5 270,00 €
Investissement	27/05/2025	MARY	Réfection chemin Le Moulin du Bois	Favorable	19 984,00 €	9 992,00 €
Investissement	27/05/2025	SAINT JULIEN SUR DHEUNE	Réfection chemin des Jars	Favorable	5 830,00 €	1 077,00 €
Fonctionnement	02/09/2025	LES BIZOTS	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	44 822,00 €	7 009,00 €
Fonctionnement	02/09/2025	CIRY LE NOBLE	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	23 760,00 €	4 361,00 €
Fonctionnement	02/09/2025	CHARMOY	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	27 830,00 €	4 311,00 €
Fonctionnement	02/09/2025	SAINT PIERRE DE VARENNES	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	6 020,00 €	3 010,00 €

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans ce rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

Le CONSEIL, Après en avoir débattu, Après en avoir délibéré, DECIDE

- D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;
- D'imputer les sommes sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 26 septembre 2025 et publié, affiché ou notifié le 26 septembre 2025 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le Vice-Président, Yohann CASSIER LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le Vice-Président, Yohann CASSIER

La secrétaire de séance, Jocelyne BLONDEAU

9001